



Domaine de la Lombardière  
07430 DAVÉZIEUX  
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

### **Décision du Président n°DP\_2024\_0059**

Via Fluvia - Demande de subvention à l'ADEME pour l'évolution de l'aire de service de Vernosc les Annonay en aire de service complète par l'ajout de sanitaires et d'un point d'eau

#### **Le Président d'Annonay Rhône Agglo,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CC-2022-449 du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président conférée par le Conseil Communautaire en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

#### **DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** L'adoption du projet d'aire de service complète sur l'itinéraire de la Via Fluvia à Vernosc Les Annonay pour une enveloppe budgétaire estimée à 65 579 € HT

**ARTICLE 2 :** L'approbation du plan de financement (en annexe) et la sollicitation de l'aide de l'ADEME pour la réalisation de l'opération susmentionnée

**ARTICLE 3 :** Monsieur le Président en rendra compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

**ARTICLE 5 :** Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Fait à Davézieux, le 03/05/2024

**Par délégation du Président,**



## PLAN DE FINANCEMENT

### VIA FLUVIA – VERNOSC LES ANNONAY – INSTALLATION SANITAIRES ET POINT D'EAU SUR L'AIRE DE SERVICE

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Travaux aménagement + MO	32 200,00 €	ADEME (50 %)	32 789,50 €
Bloc sanitaire	33 379,00 €	Autofinancement Annonay Rhône Agglo	32 789,50 €
<b>Coût final de l'opération</b>	<b>65 579,00 €</b>	<b>Financement de l'opération</b>	<b>65 579,00€</b>